

LA BRACHYLOGIE : PARATAXE OU EXPRESSIVITE ?

SEKONGO GOSSOUHON, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

La réduction est de plus en plus inscrite au cœur des pratiques discursives, autant qu'elle l'est dans les échanges commerciaux. Longtemps laissée pour compte pour des raisons qu'on connaît¹, la persistance et l'ampleur du format à visée réductionniste connaît aujourd'hui un intérêt des plus explosifs. Au XVIII^e siècle, en effet, la phrase était considérée comme le modèle de la perfection tant grammaticale qu'énonciative (Seguin, 1993a). Elle est, de nos jours appréhendée sous plusieurs angles, et ce, selon le domaine dont se réclame le spécialiste. Si, pour le grammairien, l'analyse de la forme de composition doit se faire sur le plan de la phrase, pour le stylisticien et l'énonciativiste, l'on devrait plutôt regarder du côté de l'énoncé. Ainsi, phrase et énoncé s'interprètent désormais comme deux formes de configuration syntaxique différentes.

Dans la perspective de la visée réductionniste, pendant que la phrase s'interprète en termes de violation de construction – c'est-à-dire rupture de construction parce que jugée à l'aune des règles de combinaison ordinairement normées –, l'énoncé est appréhendé comme une stratégie discursive. C'est pourquoi, à l'instar d'Iwasaki & Ono (2002 : 180), Deulofeu (2007) recommande que, quelle que soit l'origine de ces phénomènes, il faut les décrire. En effet, les multiples reformulations, les possibilités de troncation ou d'extension des représentations mentales, pendant les échanges discursifs, laissent percevoir qu'en discours l'on ne doit pas confondre sens et information. Si pour Rastier (2003), l'information est quantifiée par la probabilité d'occurrence d'unités discrètes, c'est-à-dire toute chose qui concourt à la (re)-création du sens, pour La Fauci (2007), dans le langage, tout est processus fonctionnel, création par mise en rapport, activité de com-position, c'est-à-dire « syn-taxe ». Est-il encore nécessaire de rappeler avec Saussure que mot et phrase n'existent pas en tant que tels et ne sont linguistiquement déterminables que dans le processus de composition qui les crée ? On peut donc affirmer avec La Fauci que, dans le langage, tout est, à vrai dire, syntaxique.

¹ Les raisons concernent ses accointances avec l'affection et l'émotion qui relèvent de l'extralinguistique.

Cependant, dans cette perspective qui relève purement du *modus*, deux modalités de composition s'offrent au sujet parlant : un prétendu simple auquel s'oppose un prétendu complexe. La brachylogie, domaine connexe qui s'intéresse aussi bien à la modalité de composition, surtout celle qui s'apparente à la forme simplifiée, semble aussi s'intéresser à la force que confère au sens cette réduction syntaxique. Dès lors, doit-on apparenter la brachylogie à la parataxe, avenant de la syntaxe, ou à l'expressivité, corrélat oppositif de l'expression ? Telle est la question à laquelle la présente analyse se propose de répondre. Cependant, ne serait-il pas nécessaire, en ayant en vue l'écologie des langues, de baliser cette tendance réductionniste des formes discursives, en n'admettant que ce qui relève du linguistiquement formel ? Mais, auparavant, que comprendre des notions de parataxe et d'expressivité qui s'inscrivent toutes dans la perspective du linguistiquement réduit ? La réduction n'est-elle pas originellement au cœur de la pratique linguistique ?

La réduction dans la pratique linguistique

La réduction dans la pratique linguistique n'est pas un phénomène nouveau². Elle pourrait mieux s'apparenter à l'idée de la forme purifiée : l'« essence des choses », telle qu'exprimée par Brancusi (1876-1957)³. Ainsi, le retour ou recours à l'essentiel, c'est-à-dire au *dictum*, devient de plus en plus objet d'intérêt pour la linguistique.

Au-delà des études s'intéressant au processus fonctionnel de création par mise en rapport, c'est-à-dire de composition syntaxique, plusieurs études se sont intéressé au processus opératoire relevant de la réduction. En effet, les études telles que celles réalisées par Françoise Bader (2007 : 375) et Bart Defrancq (2007 : 209) corroborent nos propos.

Françoise Bader (2007) s'intéresse au caractère asyndétique de certains groupes nominaux, parmi lesquels nous ne retiendrons, juste

² Cf. Joos (1950) et son principe de *reductio ad absurdum*. Voir aussi André Martinet (1970 : 176-177) qui traite du principe du moindre effort qu'il analyse sur la base de l'économie syntagmatique et de l'économie paradigmaticque.

³ <http://www.fondationbeyeler.Ch/fr/>. Page consultée le 10-09-2015 à 7h12. Œuvrant dans le domaine de la sculpture dont l'essentiel de son travail consistait en la recherche de la forme pure, il estime que la simplicité est la complexité résolue.

pour illustration, que le cas des *dvandas*. À travers les *dvandas*, l'auteure distingue deux types de procédés linguistiques : l'un expansif et l'autre inclusif. Mais, c'est surtout dans les *dvandas* à duels inclusifs qu'elle fait ressortir distinctement la notion de réduction à travers les exemples tels que « les syntagmes à sociatif » comme « parents » pour désigner l'ensemble composé « du père et de la mère », jumeaux (enfant + enfant né de la même mère, le même jour : p. 396) et les « duels parfois pluralisés », dont le contenu sémantique renvoie à la totalité de l'espèce. Nous avons entre autres les notions de « peuple » ou « troupeau » qui présentent toutes une idée de réduction dans la construction.

Cette même stratégie linguistique avait déjà fait l'objet d'une étude, mais sous d'autres formes, chez Culioli (1990), dans son analyse des opérateurs de la détermination nominale, avec particulièrement les curseurs⁴.

Par ailleurs, la réduction linguistique se trouve également traitée par Defrancq qui, à travers l'analyse des formes interrogatives, invite à faire une différence entre la « vraie réduction » et le « résidu de réduction ». Il indique que, dans le cadre d'une véritable réduction, c'est soit le mot interrogatif, soit le syntagme prépositionnel auquel le mot interrogatif appartient qui subsiste⁵.

Comme on peut le constater, directement perceptible ou non, la réduction est toujours au cœur de la pratique linguistique. Toutefois, la différence entre ce premier type de réduction et celui auquel s'apparente la brachylogie est que le premier type relève purement de la morphologie, à la limite parfois de la morphosyntaxe, alors que le deuxième est de l'ordre de la syntaxe, procédé de composition, généralement appelé parataxe.

⁴ Les curseurs sont des opérateurs du balayage servant à fixer l'ensemble des éléments d'un ensemble donné, nous entre autres : chaque, tout, tous les.....

⁵ Selon lui, « une interrogative enchâssée peut en effet se réduire au mot interrogatif isolé ou au syntagme auquel ce mot appartient éventuellement ». Par exemple (20) : « En conséquence, et malgré les difficultés et les hésitations de certains, les autorités ont choisi de poursuivre un dialogue sérieux. »

De la parataxe dans la syntaxe

Approche définitionnelle de la parataxe

La parataxe est un concept difficile à définir. Pour Christophe Benzitoun (2007 : 153), il existe presque autant de définitions du mot « parataxe » que de linguistes ou grammairiens l'ayant utilisé. La Fauci (2007), pour sa part, indique que la notion de parataxe a une grande variété de définitions, auxquelles les spécialistes ont confié la manifestation de leurs goûts, de leurs préférences. En effet, à mi-chemin entre subordination et coordination, de l'asyndète à l'ellipse, du style coupé au +/- rection, de la micro-syntaxe à la macro-syntaxe, du procédé de composition grammaticale au procédé stylistique, de la phrase au discours, la parataxe fait l'objet de divergences eu égard à l'instabilité aussi bien de son contenu que de sa portée. Toutefois, malgré la difficulté résiduelle qui oppose une difficulté d'appréhension de la notion de parataxe, il semble exister un minimum de convergence quant à sa définition : la parataxe désigne un type de rapport entre deux séquences langagières, par exemple « tel père, tel fils ».

À la lumière de cette définition, Morier (1961) définit la parataxe comme un cas particulier de l'asyndète qui consiste à juxtaposer des séquences langagières, soit par voie de construction soustractive consistant en une ellipse du lien de subordination (Wilmet, 2003 : 680), soit par le biais d'une construction purement juxtapositive soulignant l'absence de lien de subordination.

Tout comme pour Morier, pour les tenants de l'approche elliptique de la parataxe, la construction consiste en un effacement des liens de subordination et de coordination afin de créer un impact sur l'allocutaire par le biais d'une fixation mémorielle.

Par ailleurs, la parataxe peut être aussi appréhendée dans son rapport au style coupé, qui se définit comme un mouvement phrastique fonctionnant par effacement des articulations syntaxiques, et dans lequel les relations sémantico-logiques des segments sont claires sans être marquées. Le style coupé organise des types de relations syntaxiques au sein de la phrase, répartis entre coordination, juxtaposition et subordination (Geneviève Salvan, 2007 : 57).

Nous constatons alors que, à travers tous ces rapports, la parataxe se définit par opposition, tout en s'identifiant à plusieurs

terminologies. Benzitoun voit là un flou terminologique, toutes choses qui l'ont conduit, à parler de « marquage des relations grammaticales » en fonction de deux propriétés : l'existence d'un lien de rection [+ rection] ou son absence [- rection] et la présence d'une conjonction [+ conjonction] ou son absence [- conjonction].

La parataxe : composition phrastique ou composition discursive ?

Autant que sa définition, la portée de la parataxe est difficile à cerner. En effet, la parataxe est une notion difficile à décrire et à classer, une réalité langagière variée et qui dépasse largement les catégories du grammairien.

. La parataxe, entre phrase et discours (énoncé)

La phrase et le discours sont deux indices de portée significative qui opèrent différemment, surtout dans l'expression de leur autonomie vis-à-vis de la syntaxe. Pendant que la phrase est portée sur la syntaxe qui en détermine le statut, le discours s'en détache. En effet, les éléments constitutifs de la phrase sont directement perceptibles dans la syntaxe et on parle de micro-syntaxe, alors que le discours appelle un dépassement des éléments sur le plan syntaxique pour prendre en compte les éléments trans-propositionnels tels que la durée, l'intonation et le timbre vocal, et on parle alors de macro-syntaxe. Cette idée est partagée par Simone (2006), pour qui « toutes les ressources langagières ne sont pas accessibles dans le même site, mais elles se distribuent en deux registres : les ressources de système, accessibles de manière immédiate dans le système de la langue ; de l'autre côté, les ressources discursives, qui ne sont pas disponibles d'emblée (...). » Ainsi, de la phrase au discours, une même structure peut avoir différentes portées significatives. Il en est ainsi de l'exemple de « bonjour ». Simple salutation dans la phrase, cette séquence en discours peut devenir une réponse à une salutation, dans laquelle l'on pourrait être instruit sur l'état psychologique du locuteur, raison pour laquelle les constructions langagières sont toujours diversement appréciées.

. Parataxe et perspectives analytiques

En partant de l'hypothèse de la suppression, délibérée ou non, des liens de subordination, la parataxe se présente comme procédé grammatical ou comme composé stylistique qui sous-entend un usage subtil de la langue. La construction d'une structure langagière, marquant l'absence ou le manque de lien, implique une perspective sociolinguistique. Ainsi, une construction parataxique peut subsumer soit la marque d'une subtilité langagière qui requiert une emprise du locuteur sur le système de la langue, soit la trace en surface de trois sociolectes, tels que le langage des enfants ou des apprenants, le langage populaire et l'oral, ces trois sociolectes étant considérés comme inférieurs ou informels par rapport à la norme linguistique.

Par ailleurs, Berrendonner (2008) perçoit dans la parataxe une dimension phonologique. En effet, contrairement à la majorité des spécialistes travaillant sur les aspects parataxiques des constructions qui relèvent une absence de lien, donc une absence de relation entre des séquences langagières, Berrendonner pose la question du statut du lien prosodique entre les séquences d'une performance parataxique. À travers cette remarque, Berrendonner veut attirer l'attention du linguiste sur la présence possible d'un lien prosodique dans les constructions qui, à l'observation, se présentent comme dépourvues de lien.

Il apparaît ici une sorte de paradoxe de la parataxe : la construction implique, en effet, à la fois les marques des styles soutenu et relâché, ainsi que la présence et l'absence de lien entre des séquences langagières.

L'expressivité : format discursif par excellence

Du point de vue littéraire, certaines théories expressivistes, à l'instar de celle de Gratton (2000), qualifient l'expressivité de « génétique », c'est-à-dire le passage de l'idée à sa réalisation sans qu'aucune forme ne soit privilégiée. Pour lui, un « grognement » constitue une expression au même titre qu'un roman. Proust ne définissait-il pas déjà l'expressivité comme un « tissage originel des formes » où ce qui est exprimé sert de base à la suite de

l'expression dans une « dynamique de récapitulation et de renouvellement »⁶ ?

En linguistique, en raison de ses rapports avec des aspects relevant de l'extralinguistique tels que l'émotion, l'affection⁷ et surtout l'oralité⁸, l'expressivité a longtemps été mise à l'écart. C'est avec la linguistique cognitive et la grammaire de construction d'aujourd'hui que l'expressivité connaît un regain d'intérêt⁹. En effet, pour Bally (1913), l'expressivité est une « syntaxe affective ». Une telle dénomination rappelle la corrélation de cette forme de construction avec l'émotion et l'affection. Par ailleurs, en dehors de ces deux manifestations, Legallois et François (2010) distinguent dans l'expressivité trois autres types : à savoir « l'expressivité pathétique » (relative à l'émotion), « l'expressivité mimésique » (relative à la fonction de « présentification ») et « l'expressivité éthique » (relative au caractère de l'énonciateur)¹⁰. On peut donc dire qu'autant que de Bally, bien que relevant de l'extralinguistique, l'affection et l'émotion font figure de proue dans l'analyse de l'expressivité de Legallois et François.

Contrairement à Bally que rejoignent quelque peu Legallois et François, Guillaume (1973a)¹¹ rejette l'affectivité comme une catégorie pertinente pour la linguistique. Dans ses analyses, il oppose « Expressivité » et « Expression » à travers cette formule : « Expression + Expressivité = I ».

Par cette formule, Guillaume implique que la syntaxe perd en expression ce qu'elle gagne en expressivité. Autrement dit, plus un énoncé est expressif, moins il a besoin d'une forme syntaxique complète : « Silence ! ». Moins il est expressif, plus sa forme est complète : « Je veux du silence ». L'approche guillaumienne de l'expressivité consiste en un moyen de suppléer l'absence d'un prédicat verbal ou d'un pronom, comme dans cette paire analysée par

⁶ Johnnie Gratton, 2000 : 123.

⁷ Dominique Legallois et Jacques François, 2010.

⁸ Dominique Legallois et Jacques François définissent l'expressivité comme un « phénomène suprasegmental, continu, intrinsèquement lié à l'oralité (...) constituant donc un objet douteux pour des disciplines ».

⁹ L'analyse de Dominique Legallois et Jacques François nous en donne un large aperçu.

¹⁰ Voir les analyses de Dominique Legallois et Jacques François, 2010.

¹¹ A. Joly et D. O'Kelly, 1993.

l'auteur : « il paraît qu'on s'est trompé » / « paraît qu'on s'est trompé ». C'est un moyen qui tend vers la réduction des formes instituées qui, elles, relèvent de la norme statistique (Legallois et François, 2010). Ainsi, à travers l'usage des formes expressives, le locuteur appelle à une collaboration plus active de l'interlocuteur par voie de fixation mémorielle¹². Il faut donc noter que, contrairement à la parataxe, l'expressivité est un schéma de communication à visée réductionniste portée sur le contenu et non sur la forme du message. Dès lors, à quel cadre faut-il rattacher la brachylogie ?

En partant du fait que l'idéation règne en maître dans le langage (Jakobson, 1963 : 213), la brachylogie, domaine dont il faut tracer les frontières, nécessite d'être envisagée dans le cadre d'une grammaire du discours qui prend en compte aussi bien les réalisations microsyntaxiques que les réalisations macrosyntaxiques. Par ailleurs, puisque la brachylogie s'affirme comme un modèle syntaxico-sémantique, il nous a paru nécessaire de visiter parataxe et expressivité, deux notions qui pourraient, chacune, relever de l'un de ses principaux aspects. En effet, si, dans la forme, la brachylogie s'apparente à la parataxe par le biais de la réduction syntaxique, elle fait corps avec l'expressivité par la force des effets produits sur l'interlocuteur.

Cependant, au-delà de l'approche unificatrice de la parataxe qui consiste à rapprocher sans établir la liaison entre deux propositions, c'est-à-dire entre deux unités symétriques censées être autonomes et dans lesquelles la séquentialité joue un rôle de premier plan (par exemple : « j'aime cette voiture, je la veux »), la perspective brachylogique, pour s'en démarquer, doit prendre en compte la réduction syntaxique s'opérant à l'intérieur d'une même unité de sens (par exemple : « Rideau ! » au lieu de « Tirer le rideau »). C'est d'ailleurs en cela que la brachylogie s'apparente à l'expressivité. Mais, contrairement à l'expressivité qui repose en grande partie sur l'affectivité, la brachylogie devra se limiter, pour s'en démarquer, aux formes expressives marquant la dynamique des échanges verbaux déclenchés par une relativité contextuelle¹³. En d'autres termes, même

¹² La Fauci (2007)

¹³ Nous faisons ici référence aux énoncés qui, asyntaxiques à première vue, pourraient prendre de la valeur en contexte. Ils sont donc syntaxiquement

s'il est vrai que la grammaire n'est pas que logique, mais qu'elle est aussi psychologique (Legallois et François, 2010), la brachylogie ne devrait pas prôner le principe quiétiste du « laissez-faire ». Elle devra donc, pour tenir compte de l'écologie des langues, marquer les frontières entre le logique et le psychologique de la grammaire, car comme le dit Sechehaye (1926 : 133), la grammaire logique fait système, certaines de ses réalisations peuvent être « détruites par une émotion intense » (Sechehaye, 1926 : 133), et « le langage affectif a tendance à rétrograder vers les formes inférieures de la vie psychique » (Sechehaye, 1908 : 38)¹⁴.

Sekongo GOSSOUHON, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

BIBLIOGRAPHIE

- BADER, Françoise, « Autour de l'asyndète dans les groupes nominaux des langues indo-européennes anciennes » in Béguelin, M.-J., Avanzi, M., & Corminboeuf, G., éd., *Actes du colloque international « La parataxe »*, Université de Neuchâtel, 2007.
- BENZITOUN Christophe, « Comment tirer profit de la parataxe ? Étude sur les enchaînements de constructions verbales » siècle in Béguelin, M.-J., Avanzi, M., & Corminboeuf, G., éd., *Actes du colloque international « La parataxe »*, Université de Neuchâtel, 2007.
- BERRENDONNER, Alain, « L'alternance *que* / #. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? », in D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques*, Bruxelles, Peter Lang, 279-296, 2008.
- CULIOLI, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1990.
- DEFRANCQ, Bart, « "Ça dépend professeur d'université de quoi". Cherchez la dépendance » in Béguelin, M.-J., Avanzi, M., & Corminboeuf, G., éd., *Actes du colloque international « La parataxe »*, Université de Neuchâtel, 2007.
- DEULOFEU, Henri-José, « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection siècle » in Béguelin, M.-J., Avanzi, M., & Corminboeuf, G., éd., *Actes du colloque international « La parataxe »*, Université de Neuchâtel, 2007.
- JAKOBSON, Roman, *Essais de Linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, 1963.
- GRATTON, Johnnie, *Expressivism : The Vicissitudes of a Theory in the Writing of Proust and Barthes*, Oxford, Legenda, 123 p., 2000.

interprétables en contexte, en référence à ce qui précède ou à ce qui suit (André Martinet, 1985 : 194-195).

¹⁴ Dominique Legallois et Jacques François : 2010 : 5.

LEGALLOIS, Dominique et FRANÇOIS, Jacques, *Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique*, Université de Caen, *Crisco*, 2010.

RASTIER, François, *Le Langage comme Milieu : des Pratiques aux œuvres*. Lpe2@ext.jussieu.fr Equipe Sémantique des textes (UMR 7114), 2003.

SALVAN, Geneviève, « Parataxe, asyndète et *stile coupé* au XVIII^e siècle » in Béguelin, M.-J., Avanzi, M., & Corminboeuf, G., éd., *Actes du colloque international « La parataxe »*, Université de Neuchâtel, 2007.

SIMONE, R., « Constructions: types, niveaux, force pragmatique », in Guillot, C. & alii (éds), *À la quête du sens. Études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*, Lyon, École Normale Supérieure, 137-159, 2006.

WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, 3e édition, Bruxelles, de Boeck & Larcier, 2003.

WEBOGRAPHIE

<http://www.fondationbeyeler.ch/fr/>

crisco.unicaen.fr